

CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES, URBAINES ET PAYSAGÈRES

CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE

LA MAISON DE HAMEAU



... Un hameau est un groupe d'habitations rurales situées à l'écart d'un village et administrativement rattachées à une commune. Né du territoire agricole, le hameau conserve une relation essentielle avec les champs qui l'enserrent avec lesquels sa trame est intimement imbriquée. Même lorsque l'extension de la commune l'a rattrapé et qu'il se trouve alors englobé dans l'agglomération urbaine, le hameau conserve des caractéristiques particulières qui le distinguent des tissus villageois traditionnels ou des tissus pavillonnaires.

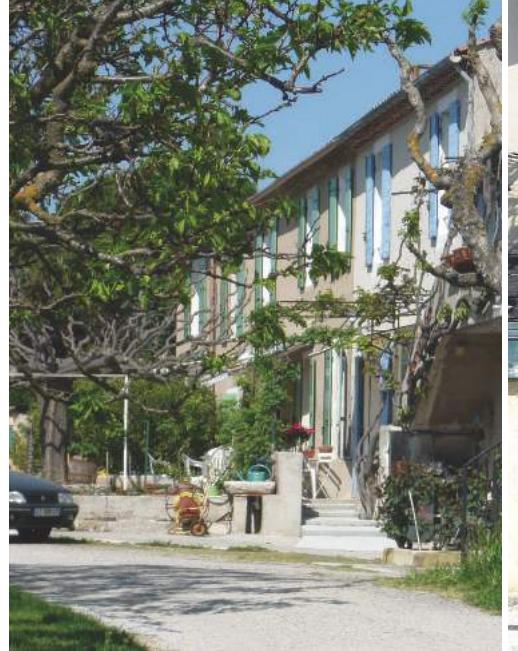
LA MAISON DE HAMEAU

qu'est-ce qu'une maison de hameau ?

Cf. Inventaire du Patrimoine d'intérêt local annexé au PLU : fiche 23.

On retrouve au cœur de chacun des hameaux de Meyreuil une figure architecturale récurrente, constituée par un petit groupement linéaire de 3 ou 4 maisons mitoyennes en bordure nord de la voie de desserte, dont les caractéristiques tiennent à leur mode d'implantation autant qu'à leur forme bâtie :

- Des masses bâties unitaires, de proportions plus larges que hautes, en rez-de-chaussée surélevé d'un étage, ou plus rarement sans étage.
- Pas de garage visible depuis l'espace public (intégré au RDC du volume bâti, ou refoulé à l'arrière du terrain)
- Toiture à deux pentes avec faîtière parallèle à la voie de desserte.
- Des vides entre les groupes de maisons, qui ouvrent des vues sur un paysage proche (jardins, prairies, champs) et lointain.
- Ni murs, ni clôtures opaques, ni haies hautes, simplement des marquages légers de l'espace privé (un banc, un muret bas, un massif fleuri).
- Sols perméables (prairie sèche, stabilisé ou gravillons), partout à l'exception de la route de desserte ; bordures des espaces publics traitées en prairie ; pieds de murs non défrichés.
- Pas d'alignement strict, chaque maison est implantée en retrait de 1 à 4 mètres. L'espace interstitiel généré devant la maison est systématiquement aménagé en espace de transition, ouvert ou bien séparé de l'espace public par une clôture ou une haie basse qui laisse passer le regard. Il est très qualifié et entretenu, et le végétal y tient une place prédominante.
- Orientation nord-sud des façades, avec une différenciation claire entre un «avant» côté sud de la maison et un «arrière» côté nord. Les façades sud définissent l'avant de la maison en relation visuelle avec l'espace public de la route. Elles rassemblent seuils et portes d'entrée, terrasses, treilles et parfois balcons, qui forment des prolongements extérieurs de l'espace privatif de la maison et qui constituent autant d'espaces de transition ouverts entre le dehors et le dedans, le public et le privé. Les façades nord définissent l'arrière de la maison, caché depuis l'espace public et en lien avec le terrain privatif quand il existe. Cette partie arrière du terrain est le lieu où sont dissimulés jardins, potagers, poulaillers, ateliers, aires de stationnement et autres annexes de la maison.
- Simplicité de volume et unité d'aspect et de matériaux des maisons : enduit finition lisse (teinte claire, ton neutre), portes et volets battants en bois peint (très colorés), aucun décor rapporté, façades massives (les pleins dominent sur les vides), ordonnancées de façon simple. Percements rectangulaires dans le sens de la hauteur (proportion de 1,5 à 1,6) qui dépassent rarement un mètre de large. Prédominance des lignes horizontales marquées par les passées de toiture en façade (génoise ou corniche) et les treilles végétalisées. Pas de passée de toiture en pignon.



*des groupements linéaires de quelques maisons mitoyennes,
légèrement en retrait de la voie de desserte*



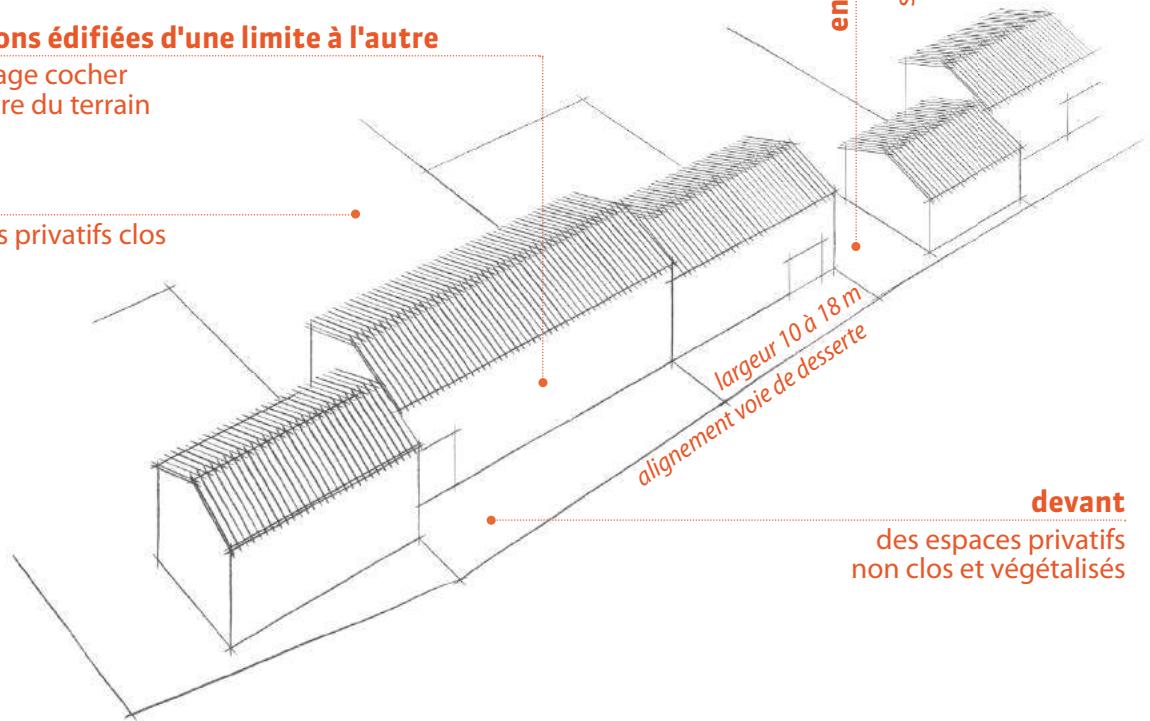
des maisons édifiées d'une limite à l'autre
avec passage cocher
vers l'arrière du terrain



derrière
des jardins privatis clos

entre les groupes bâti
des accès ouverts
sur l'arrière des terrains

devant
des espaces privatis
non clos et végétalisés



Objectifs :

Préserver, développer ou restaurer les qualités propres au patrimoine bâti et paysager des maisons de hameau : mode d'implantation, gabarit et volumétrie, teintes et matériaux, ordonnancement et proportions des ouvertures en façade, prolongements extérieurs, clôtures et abords paysagers.

Être très attentif à l'implantation de la maison parallèlement à la voie de desserte, qui doit établir une hiérarchisation et une différenciation entre l'avant et l'arrière : petit espace privatif non clos et végétalisé à l'avant, jardin privatif clos à l'arrière.

Plus largement, préserver, développer ou restaurer les qualités caractéristiques du hameau : un paysage bâti animé et convivial, une diversité de micro-espaces ouverts colonisés par la végétation.

La création architecturale reste possible (restructuration, extension, construction neuve) à condition qu'elle tire parti des caractéristiques singulières du hameau et qu'elle les valorise.

stopper la banalisation |



| favoriser un cadre de vie de qualité



**LA MAISON DE HAMEAU
ce qu'on aimeraient voir**

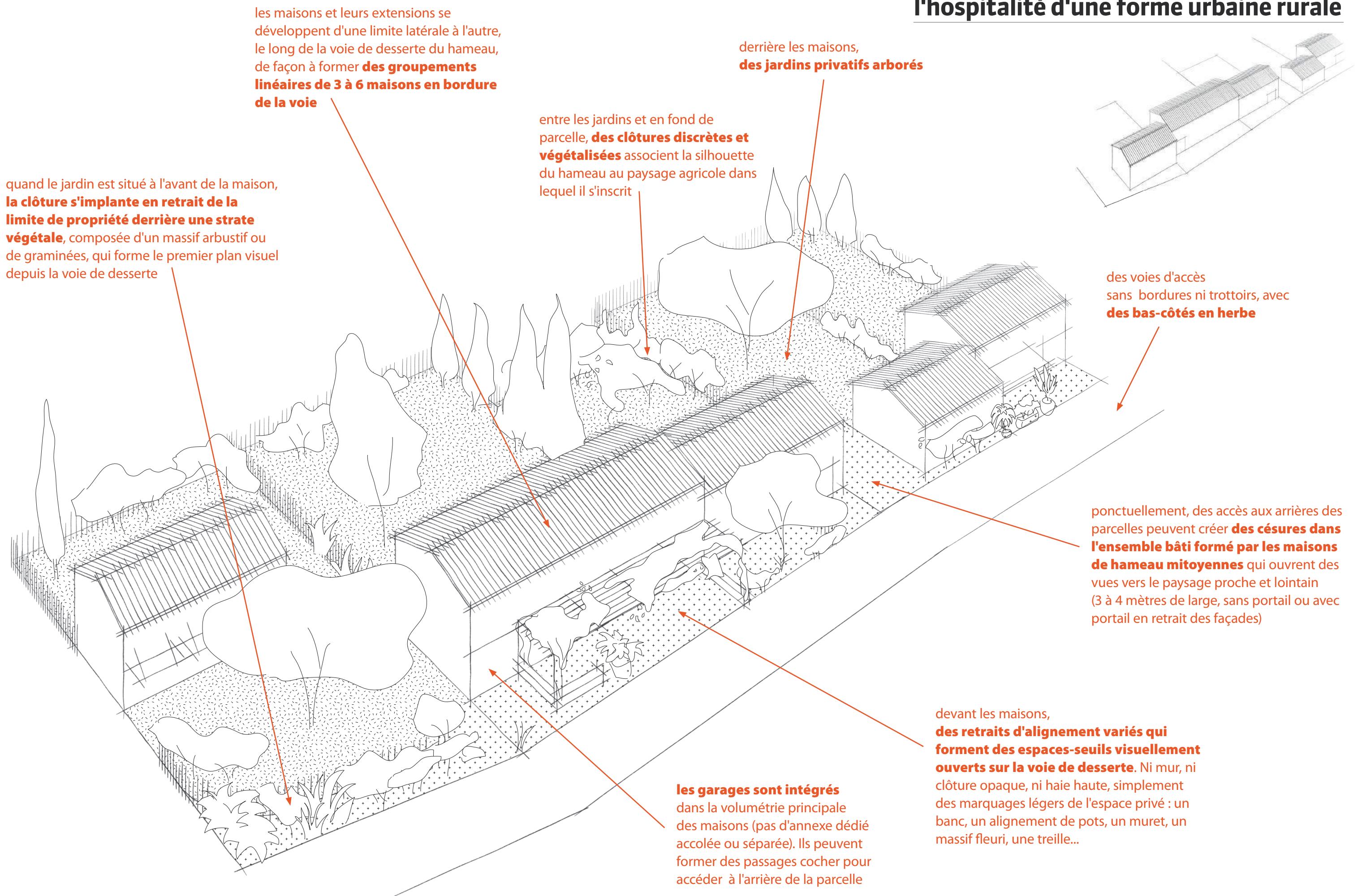


**LA MAISON DE HAMEAU
ce qu'il faut éviter**



LA MAISON DE HAMEAU

l'hospitalité d'une forme urbaine rurale



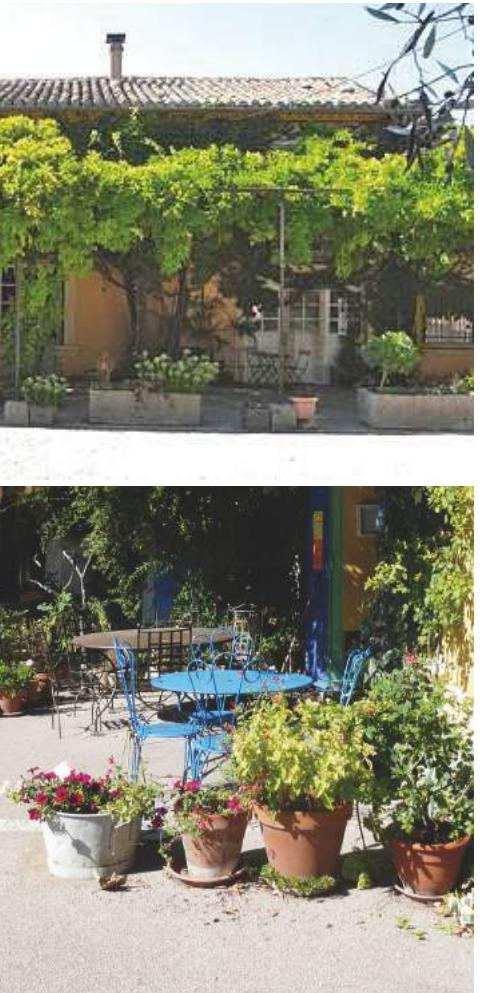
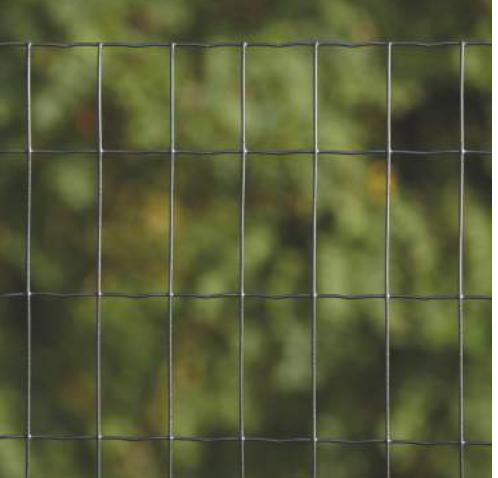
murets, bacs, pots, pierres ... des marquages subtils et conviviaux des limites de l'espace privé



ganivelles



grillages fins et transparents, galvanisés ou de teinte sombre



LA MAISON DE HAMEAU choisir sa clôture

Les clôtures doivent être conçues dans un objectif de discrétion et d'intégration harmonieuse au paysage naturel et agricole dans lequel s'inscrit le hameau.

Les 4 solutions ci-dessous peuvent être adoptées.

Quelle que soit la solution retenue, les préconisations suivantes s'appliquent :

- Les clôtures présentent une hauteur finie maximale de 1,20m.
- Les clôtures ne comportent pas de muret de soubassement.
- Les piquets bois ou métal supports des clôtures sont plantés en terre ou fondés sur plots isolés recouverts de terre. Ils présentent une finition identique ou similaire à celle des autres éléments de la clôture.
- Les portails sont intégrés aux clôtures. Ils sont traités en continuité avec celle-ci et présentent les mêmes finitions (forme, teinte, hauteur). Pas de PVC.
- Les clôtures en panneaux de grillage rigide, les couleurs claires et tous les dispositifs d'occultation (écrans et filets brise-vue, panneaux plastiques, canisses, claustras) sont à bannir, car trop voyants.
- Les haies monospécifiques, d'espèces exogène et les haies taillées sont à bannir, car nuisibles à la biodiversité et à la continuité du paysage rural.



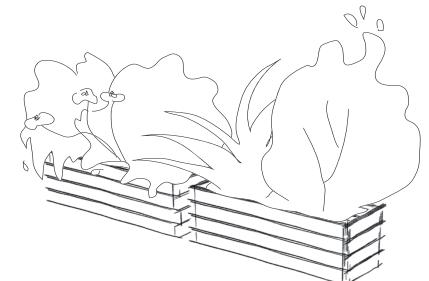
1 | éléments bas formant assise

muret de maçonnerie enduite, bloc de pierre, poutre en bois, banc... hauteur 40 à 60 cm.



2 | bacs et pots végétalisés

alignement de bacs et de pots, en bois, en métal, en terre cuite...



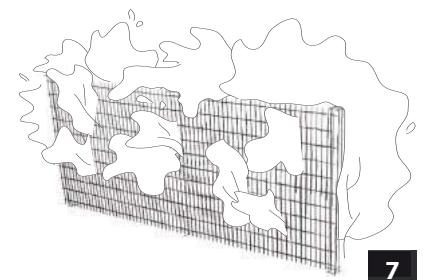
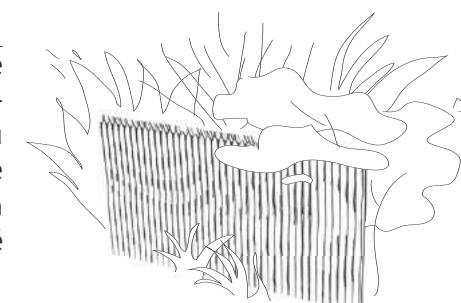
3 | ganivelle

Barrière formée par l'assemblage de lattes de bois verticales, espacées de 3 à 7 cm. Traditionnellement, il s'agit de châtaignier refendu manuellement, ce qui assure une meilleure durabilité que des lattes sciées. Prévoir un poteau support en bois tous les 1,5m, enfonce dans le sol de 1/3 de sa hauteur.



4 | clôture grillagée végétalisée

Grillage transparent souple, composé d'un treillis de fils de fer fins, soudés ou à torsion, à larges mailles rectangulaires. Finition galvanisée ou teinte foncée (vert, gris ou noir). La clôture sera doublée par une haie champêtre, des massifs arbustifs ou des massifs de graminées.



s'inscrire dans le paysage du hameau : l'enchevêtrement informel des jardins, des maisons ancrées dans la terre et de leurs abords colonisés par la végétation



des exemples de matériaux qui limitent l'imperméabilisation des sols et qui s'intègrent discrètement dans le paysage rural du hameau



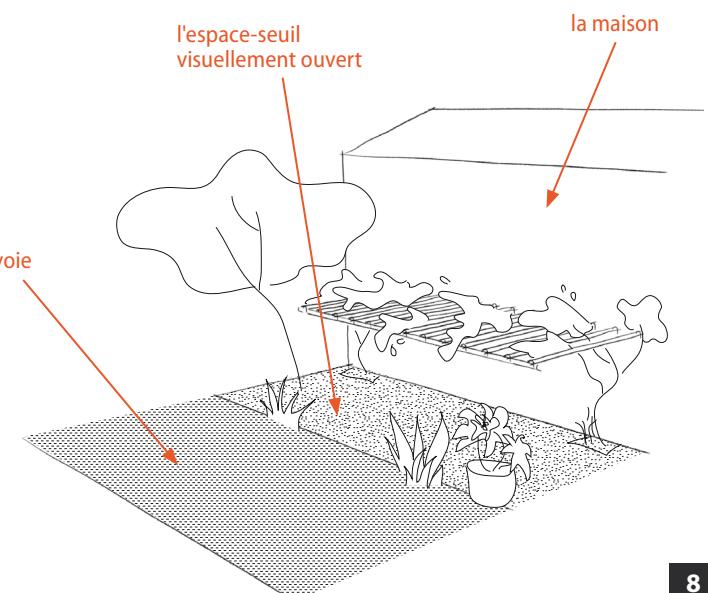
LA MAISON DE HAMEAU aménager son terrain

- éviter les produits bitumineux noirs "routiers" qui s'intègrent mal dans un environnement à dominante végétale : préférer les teintes claires et les matières plus naturelles.
- éviter toute imperméabilisation des sols en dehors de l'emprise des bâtiments en minimisant les dalles en béton et en privilégiant l'emploi de revêtements drainants pour les chemins d'accès, les aires de stationnement et les terrasses : revêtements sablés, gravillonnés, calades, pavés...
- favoriser le maintien de la biodiversité, harmoniser et intégrer les constructions dans leur environnement, en développant **des plantations et des aménagements qui font perdurer l'identité rurale du hameau** : bas-côtés des voies traités en prairie sans bordure ni trottoir, pieds de mur non défrichés, clôtures basses qui laissent deviner la présence des jardins, arbres et bosquets épars, haies champêtres, massifs arbustifs, plate-bandes de graminées, seuils et façades des maisons végétalisés, treilles...
- **maintenir et développer à l'entrée des maisons les espaces-seuils décrits ci-dessous.**

les espaces-seuils à l'avant des maisons une figure identitaire des hameaux à préserver

Une treille, un banc, quelques pots de fleurs, un arbuste, témoignent d'une tradition de l'appropriation des seuils des habitations, omniprésente dans les hameaux de Meyreuil. L'espace interstiel présent entre la voie et la maison est systématiquement aménagé en espace de transition, ouvert ou bien séparé de l'espace public par une haie basse ou un muret, qui laissent passer le regard.

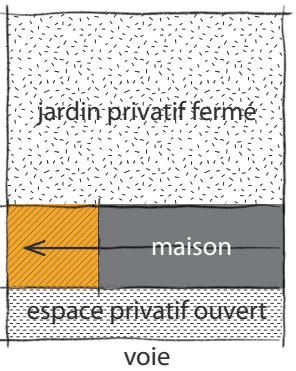
Cet espace de transition est très qualifié et entretenu, et le végétal y tient une place prédominante. Il constitue le seuil de la maison, aménagé en terrasse traditionnellement ombragée par une treille, qui accueille souvent des éléments de mobilier. Ainsi défini cet espace-seuil forme un prolongement extérieur de l'espace privatif de la maison, un espace de transition ouvert entre le dedans et le dehors, témoignant de la relation pacifiée entre l'espace public et l'espace privé qui caractérise le tissu urbain du hameau et qui fait son charme.



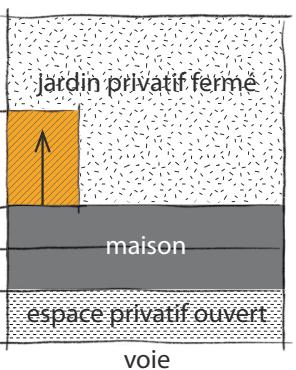


LA MAISON DE HAMEAU construire ou agrandir sa maison

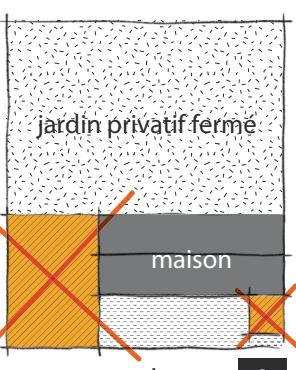
- implantation des constructions parallèlement à la voie, légèrement en retrait de l'alignement, et d'une limite latérale à l'autre.** L'espace privatif généré entre la voie et la construction constitue le seuil de la maison. Cet espace caractéristique du hameau doit rester visuellement ouvert.
- gabarit en R+1, toitures à deux pentes et faîtages parallèles à la voie.** Variété des largeurs de façades et des hauteurs de toitures, qui brise la forme monolithique du groupement de maisons et qui en anime les contours.
- simplicité de volume et de silhouette, unité d'aspect et de matériaux des maisons.** Il s'agit de constructions d'origine rurale, modestes et économiques : enduit chaux naturelle finition frotassée, volets battants en bois peint, aucun décor rapporté, façades massives (les pleins dominent sur les vides), ordonnancées de façon simple.
- les enduits peuvent être sombres de teintes neutres (brun, terres, taupe) ou clairs (tons pierre),** mais il faut veiller à éviter toute nuance de couleur qui nuirait à l'intégration colorimétrique de la construction dans le paysage. En particulier, le blanc pur, les nuances de rouge et de rose sont souvent trop contrastés dans des environnements à dominante végétale.



1 | possibilité d'extension latérale
déploiement linéaire en continuité de la maison, jusqu'en limite de parcelle.



2 | possibilité d'extension en arrière
déploiement en L en continuité de la maison, sur le jardin privatif privé.



pas d'extension vers l'avant
sur l'espace de transition entre le bâti et la voie.